



VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Bureau des Inscriptions

02.28.85.82.82

Note à l'attention de :

**Mesdames et Messieurs
les parents d'élèves souhaitant
inscrire leur(s) enfant(s) aux
Transports Scolaires
pour la rentrée 2017 / 2018**

**INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES
ANNEE 2017-2018**

Madame, Monsieur,

Cette note a pour objet de vous préciser les modalités d'inscription de votre/vos enfant(s) aux transports scolaires et les modalités d'intervention de la Région des Pays de la Loire en votre faveur, pour la rentrée 2017-2018.

En effet, à compter de septembre 2017 le Conseil Régional Pays de Loire aura en charge l'organisation des transports scolaires sur l'ensemble du Département, à l'exception des périmètres de transport urbain de La Roche sur Yon, et du Pays des Olonnes.

Toutefois, je tiens à vous préciser qu'il n'y aura aucune modification dans la gestion administrative et financière des 34 000 élèves utilisant quotidiennement le car pour se rendre dans les établissements scolaires du Département jusqu'à présent desservis.

Dans la continuité de l'action Départementale, **la Région souhaite poursuivre les efforts de dématérialisation des inscriptions afin de limiter l'impact environnemental de ces procédures.** Aussi, je vous invite à procéder à votre inscription en ligne sur :

www.transports.vendee.fr

Toute nouvelle inscription aux transports scolaires devra s'effectuer en ligne à partir du 9 mai 2017.

NB : A défaut de pouvoir utiliser Internet, les familles pourront recevoir, pendant cette période transitoire et sur demande uniquement, un exemplaire du dossier d'inscription par voie postale pour le renvoyer ensuite au Département.

Les élèves bénéficiant déjà du transport scolaire en 2016-2017 seront destinataires à leur domicile début mai 2017 d'un courriel mentionnant leurs identifiants informatiques qui leur permettront de renouveler leur inscription en ligne.